

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>: 19</b>
<b>Nombre de membres présents</b>	<b>: 15</b>
<b>Absents excusés ayant donné procuration</b>	<b>: 04</b>
<b>Absent</b>	<b>: 00</b>

**Date de la convocation : 1<sup>er</sup> juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, **le vendredi 5 juin à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de Mons, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la commune de Mons, sous la présidence de Monsieur Bernard PROUST, Maire de Mons.

**15 membres étaient présents :**

Philippe BOUTONNET ; Véronique DOITTAU ; Jean-Luc FABRE ; Alain GALY ; Solange HOLLARD ; Franck LAURENT ; Frédérique LION ; Fabrice MIOT ; Julie PONTONNIER, Vincent PORTOLA ; Bernard PROUST ; Alain REBINGUET ; Florence SALESES ; Arnaud SAUGERAS ; Christiane ZIEGLER.

**04 membres absents ayant donné procuration :**

Elodie AUMONIER a donné procuration à Frédérique LION.  
Laurence DERROISNE a donné procuration à Julie PONTONNIER.  
Laurence SAMSON a donné procuration à Florence SALESES.  
Jean-François SOLA a donné procuration à Bernard PROUST.

**Secrétaire de séance :** Vincent PORTOLA

### **DELIBERATION N° 47/2026 RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (Année scolaire 2026-2027)**

**Rapporteur :** Madame Frédérique LION

**Madame le rapporteur rappelle à l'assemblée :**

La mise en place d'un ENT 1er degré est un projet d'intérêt général dénommé ENT-École, ayant pour objectif de développer les usages du numérique éducatif et de l'espace numérique de travail ENT École.

L'ENT-École s'inscrit dans le programme des ENT de l'Éducation nationale et permet d'offrir un environnement de confiance cohérent, une formation uniforme des personnels enseignants des écoles publiques, une mutualisation des ressources pédagogiques et une assistance optimisée. La solution applicative offre à chaque usager (enseignant, élève, directeur, parent, personnel de la collectivité) un accès simple, dédié et sécurisé aux services dont il a besoin : des services de communication et de collaboration, des services informationnels et documentaires, des services d'accompagnement de la vie de l'élève, des services de production pédagogique et éducative ainsi que des services utilitaires de stockage et de gestion notamment. Les usagers bénéficient à travers un service web, d'un accès authentifié et de services spécifiques selon leur profil.

La présente convention a pour objet de définir les rôles et engagements des parties, relatifs à la promotion, l'accompagnement, la formation et l'assistance pour la mise en œuvre de l'ENT-École, la fourniture des données à caractère personnel nécessaires ainsi qu'un cadre de gouvernance et de pilotage.

Pour la commune de Mons, la participation financière pour l'année scolaire 2026-2027 est fixée à 41€ TTC.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la présente convention.

**Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

**Article 1 :** D'approuver la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement de travail numérique telle qu'annexée à la présente délibération.

**Article 2 :** D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention, les renouvellements de cette convention et tous les documents afférents et de lui confier sa mise en œuvre.

**Article 3 :** D'inscrire les crédits au budget unique 2026.

**VOTE : Unanimité**

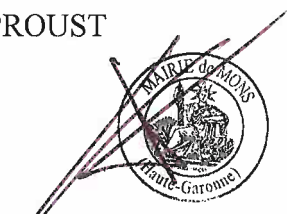
Fait à Mons, le 05 juin 2026

Vincent PORTOLA



Secrétaire de Séance

Bernard PROUST



Maire de Mons

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>